

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International									
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management									
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM									
Classification AMF	Actions internationales									
Nourricier	Non									
Durée de placement recommandée	5 ans	Devise de référence	Euro							
Indice de référence	MSCI Europe (cours de clôture, dividendes nets réinvestis, en euro) Indice actions exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msccbarra.com .									
Date de création	23 mai 1985 (SICAV) — 12 mai 2004 (FCP)									
Code ISIN — Part R	FR0010058529 (capitalisation) - FR0010062695 (distribution)									
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation									
Abonnement	Oui									
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,50 % acquis au réseau distributeur, non acquis au fonds									
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant									
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,79 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (décembre 2017): 1,68 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent, notamment, les frais de gestion et les commissions de mouvement).		→ dondt rétrocession au réseau distributeur : 0,99 % TTC de l'actif net							
Modalités de souscription et de rachat	Un centième de part, cours inconnu									
Souscription minimale initiale	Un centième de part									
Valeur liquidative d'origine	Part R de capitalisation : 417,84 € (à la création du fonds le 12/05/2004) Part R de distribution : 359,75 € (à la création du fonds le 12/05/2004)									
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne	Heure de centralisation	15h30							
Échelle de risque et de rendement ⁽²⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7				

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. — ⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICl, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr. Vous devez prendre connaissance du DICl préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achevé de rédigé en août 2016 et actualisé en Octobre 2018.

AAA Actions Agro Alimentaire — OPCVM agréé par l'AMF le 12/02/2004 et géré par Natixis Investment Managers International.

Ostrum Asset Management — Société de gestion de portefeuille — RCS Paris 329 450 738 — 43 avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris — Agrément n°GP 90-009 — Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France — Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros — 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France — 75201 Paris Cedex 13 — RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



LES THÉMATIQUES

AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE

BÉNÉFICIEZ DES ESPÉRANCES DE CROISSANCE DES
SECTEURS DE L'ALIMENTAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Pour en savoir plus, prenez rendez-vous avec un conseiller Banque Populaire.

BANQUE
POPULAIRE 
la réussite est en vous

AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE

- ✓ UN FONDS ACTIONS À THÉMATIQUES, INVESTI DANS DES SECTEURS TRADITIONNELLEMENT DÉFENSIFS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE
- ✓ UNE SOLUTION D'ÉPARGNE LIÉE À LA CROISSANCE RÉGULIÈRE DES ENTREPRISES DE L'ALIMENTAIRE ET DE LA CONSOMMATION
- ✓ UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES ENTREPRISES PAR UNE ÉQUIPE SPÉCIALISTE DE CES SECTEURS DEPUIS 30 ANS

OPTEZ POUR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE THÉMATIQUE ALIMENTAIRE ET CONSOMMATION

Avec **AAA Actions Agro Alimentaire**, vous accédez à une combinaison originale de secteurs: l'alimentaire, la distribution, la restauration, les biens pour la personne et la maison. **AAA Actions Agro Alimentaire** investit dans des entreprises majoritairement européennes, mais aussi internationales, pour tirer parti des différentes dynamiques mondiales.

« Notre objectif est d'identifier les sociétés les plus prometteuses de l'alimentaire et de la consommation au sens large »

Anne de La Rochefoucauld
et Isabelle Pajot,
Co-Gérantes de AAA Actions
Agro Alimentaire



BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE DE GESTION EXPÉRIMENTÉE

AAA Actions Agro Alimentaire est géré depuis 20 ans par la même équipe. Celle-ci possède une connaissance pointue de chaque entreprise de l'alimentaire et de la consommation et une compréhension approfondie des caractéristiques et dynamiques d'évolution des secteurs de cette filière. Avec **AAA Actions Agro Alimentaire**, vous bénéficiez de toute l'implication d'une équipe à l'expertise reconnue.

BÉNÉFICIEZ DES ESPÉRANCES DE CROISSANCE DE SECTEURS PORTEURS ET PÉRENNES

La consommation et l'alimentaire sont des secteurs traditionnellement défensifs, moins sensibles aux cycles de marché et à l'évolution de la conjoncture économique. Ces secteurs vont être au centre des enjeux mondiaux pour les années à venir et afficher des dynamiques favorables de long terme.

⚠ Point d'attention **AAA Actions Agro Alimentaire** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour

2 QUESTIONS À LA GÉRANTE D'AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE



Anne de La Rochefoucauld



Isabelle Pajot

Pourquoi investir dans cette combinaison de secteurs liés à l'alimentaire et à la consommation ?

« Ces secteurs d'activité, je les connais bien, car j'analyse les groupes liés à l'alimentaire et à la consommation depuis 30 ans. Ils sont historiquement moins sensibles aux turbulences des marchés boursiers, car constitués d'entreprises bien implantées, aux résultats réguliers, souvent qualifiées de « valeurs refuges ». L'innovation produits et l'investissement pour soutenir leurs marques dynamisent les sociétés du secteur. Et les pays émergents sont au centre de leur stratégie, grâce à la croissance de leur classe moyenne et à l'amélioration du pouvoir d'achat. À travers AAA Actions Agro Alimentaire, nous cherchons à profiter de toutes ces particularités. »

Comment prenez-vous vos décisions d'investissement ?

« Notre objectif est d'identifier les sociétés les plus prometteuses de l'alimentaire et de la consommation au sens large: nous bénéficions d'une grande latitude d'investissement et pouvons sélectionner des entreprises de la consommation – comme Nestlé ou Danone –, de la distribution – avec Carrefour, Hennes & Mauritz (H&M) ou Kingfisher, par exemple –, des biens pour la personne – je peux citer L'Oréal –, ou de la restauration – comme Sodexo ou Elior. Nous investissons dans des entreprises de toute taille pour un maximum de flexibilité. En plus de l'analyse approfondie de chaque société, nous rencontrons très souvent les dirigeants pour comprendre leur stratégie et les grands enjeux de leur groupe. Si nous sommes convaincus, nous investissons dans l'entreprise et l'accompagnons sur le moyen terme. »

+X OBJECTIF DE GESTION

AAA Actions Agro Alimentaire a pour objectif de rechercher une surperformance par rapport à l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis. La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans. L'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

+X PROFIL DE RISQUE

AAA Actions Agro Alimentaire n'est pas garanti: il existe un risque de perte en capital. Le fonds est principalement soumis aux risques suivants: risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou sur le site internet www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr.

Indicateur de risque et de rendement*:

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition thématique du fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur simple demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr.